L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 JUILLET 1850.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 84 rue de Chartres.

[illegible] du Conseil-[illegible] de la Première [illegible] de la Commission de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 30 JUILLET.

AMELIORATIONS.

Nous commencerons demain la publication d'une série de lettres que nous adresse M. E. [illegible] sur les améliorations qu'il serait urgent d'entreprendre dans la Première Municipalité. Nous appelons d'avance l'attention de nos lecteurs sur ces lettres qui ne peuvent manquer de les intéresser vivement. M. Barthe, ayant déjà fait partie du Conseil municipal, et possédant en outre les connaissances théoriques et pratiques de l'art de l'ingénieur, traite un sujet qui [illegible] et sur lequel il ne peut qu'émettre des vues sages et raisonnées.

On lit dans le *Courrier* d'hier soir:

"Nous ferons remarquer que le compromis de M. Clay, à mesure qu'il est mieux analysé [illegible] les Sénateurs du Sud. Nous [illegible] *le compromis n'est autre chose que le Wilmot proviso déguisé sous une habile [illegible]*. [illegible] une opposition de la part des défenseurs de nos institutions."

Il est au moins étonnant que le *Courrier*, après avoir loué sans réserve pendant plusieurs mois le compromis élaboré par le comité des Treize vienne tout d'un coup à découvrir que ce [illegible] *n'est autre chose que le proviso Wilmot*. [illegible] donc au proviso Wilmot [illegible] Aurait-il parlé si longtemps [illegible] comité des Treize sans savoir [illegible] il s'agissait! Nous pouvons [illegible] supposer, sans faire preuve d'une très grande méchanceté vis-à-vis de nos confrères, [illegible] ont commencé par louer le compromis et qu'ils n'y trouvent à redire que depuis quelques jours.

Voila que tous les journaux du Sud qui ont la naïveté de soutenir le compromis—et presque tous le soutiennent—défendent sans s'en douter le proviso-Wilmot. Voila que le rédacteur de la partie anglaise du *Courrier* lui même se trouve d'un seul trait de plume de ses honorables collaborateurs rangé dans la catégorie des Giddings, des Wilmot, des Seward, etc., car il s'est prononcé nettement en faveur du compromis. Après cela peut-être M. Peter K. Wagner, [illegible] pas de perspicacité, [illegible] que ce malheureux compromis *n'est* [illegible] *que le proviso-Wilmot déguisé sous* [illegible] *forme*.

[illegible] est bien avéré, nous sommes [illegible] en doute, des partisans du Proviso-Wilmot, nos confrères du *Courrier* l'étaient aussi [illegible] moment où leur intelligence a été [illegible] par une révélation inattendue, M. Peter K. Wagner l'est encore, la plupart des [illegible] du Sud le sont à leur insu. Ce que [illegible] que de ne pas savoir analyser!

[illegible] M. Cass, qui défend le compromis [illegible] qu'opiniâtre, ce doit être un [illegible] celui-là ne peut pas être [illegible].

[illegible] nous croyons nous souvenir [illegible] dénoncé naguère le gé[illegible] parce que ce [illegible] projet de compromis.

Qu'est-ce que tout cela signifie? Un mot d'explication ne serait pas inutile. Nous voudrions surtout que la partie anglaise donnât également son avis. Est-ce que M. Wagner partage l'opinion de ses collaborateurs de la quatrième page sur le moyen de conciliation proposé par le comité des Treize. Qu'il nous le dise.

Nous avons [illegible] de relever le [illegible] car nous [illegible], nous bornerons [illegible]: LA PREUVE.

Nous l'attendons.

On discute en ce moment à l'Assemblée Nationale en France, au milieu de l'inattention générale, un projet de loi fort important, celui qui a pour but de faire déclarer, dans l'acte de mariage, [illegible] s'il a été fait ou s'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Les déclarations [illegible] d'amende, etc.

[illegible] et immense [illegible]. Des avantages [illegible] aux [illegible] sont trop [illegible].

[illegible] registres de l'état civil à [illegible] notre mémoire est fidèle, [illegible] au même but par un autre [illegible].

Ainsi nous proposerions qu'on déclarât, par une loi, que tout contrat de mariage qui ne serait pas transcrit, le lendemain de sa date, au bureau des hypothèques, dans un registre spécial, [illegible] à l'égard des tiers.

De cette façon, chacun, en traitant avec un homme marié, pourrait savoir aisément si les [illegible] de sa femme sont dotales ou paraphernales, et si le mari a reconnu des sommes à sa femme, etc., en un mot, chacun pourrait traiter avec un homme marié au grand jour, à l'abri des embûches.

Nous engageons nos législateurs à prendre en considération cette idée qui contribuerait à [illegible] immense développement en [illegible] aux transactions une garantie [illegible] manque malheureusement dans [illegible] actuelle.

NOUVELLES D'EUROPE.

On trouvera plus loin des emprunts que nous [illegible] journaux français apportés par l'*America* et que nous a transmis la malle [illegible]. Nos dernières dates de Paris par cet [illegible].

L'*Atlantic* nous a porté des nouvelles de quatre jours plus récentes. Ce steamer est arrivé à New-York le [illegible] courant, après une traversée de *dix jours et [illegible] heures*. Les avis de Liverpool par ce dernier arrivage sont du 10 et de Paris du 8 courant.

FRANCE.—Une tentative d'assassinat a failli être commise sur la personne de Louis-Napoléon. Il n'y a pas eu d'attentat matériel, mais [illegible] la perspicacité et la vigilance de la police, [illegible] du Président de la République. [illegible] temps un jeune homme nommé George Alfred Walker, ouvrier compositeur, se promenait aux abords de l'Elysée d'un air soucieux et préoccupé. On conçut des soupçons [illegible] l'arrêta. On trouva sur sa personne un pistolet chargé et il n'hésita pas à avouer [illegible] intention était de tuer Louis-Napoléon, qu'il attendait pour accomplir son dessein [illegible] occasion favorable et qu'il l'eut bien [illegible] s'il ne s'était pas avisé de l'arrêter. [illegible] homme a été interrogé par le préfet [illegible] et ses réponses ont fait penser qu'il [illegible] d'aliénation mentale. La politique [illegible] être étrangère à cette malheureuse [illegible].

La [illegible] électorale de Paris, préparée conformément à la dernière loi, a été publiée. Le nombre des électeurs de Paris qui était depuis [illegible] de la République de 224,000 se trouve maintenant [illegible] à 74,000.

On [illegible] la comtesse de Chambord [illegible], la *Gazette de France* dément cette *rumeur*.

Le nouveau journal de M. Ledru Rollin, *Le Proscrit*, a été [illegible] par le gouvernement.

ANGLETERRE.—On se préoccupe beaucoup en Angleterre des [illegible] que peut [illegible] la mort de sir Robert Peel. Les funérailles de l'ex-ministre ont eu lieu avec une grande pompe.

Le duc Cambridge est mort.

ROME.—Les derniers avis de Rome sont du 30 [illegible]. A cette date, il régnait dans la ville une grande tranquillité, mais toutes sortes de rumeurs absurdes étaient en circulation. On a remarqué que Pie IX, dans une grande cérémonie religieuse célébrée à St-Pierre, avait modifié les termes de la protestation contre le roi de Naples que les papes avaient jusqu'à ce moment [illegible] de lire dans les occasions solennelles. Cette protestation porte sur le refus du roi de Naples de payer un impôt au saint siège. Les duchés de Parme et de Plaisance refusent également d'acquitter l'impôt et sont impliqués dans la protestation. On croit qu'à l'avenir, le nom du roi de Naples sera entièrement omis.

ESPAGNE.—L'accouchement de la Reine est attendu incessamment. On a saisi une proclamation que les carlistes se proposaient de [illegible] et dans laquelle ils laissaient déclarer au [illegible] que l'enfant de la Reine n'était pas légitime. Cette découverte a provoqué plusieurs arrestations.

PRUSSE.—On attendait le 8 courant à Berlin la ratification du traité conclu avec le Danemark.

Le roi de Saxe est retourné à Dresde.

Un des meurtriers du prince Lichnowski et du général Lawerswald, arrêté en France, a été livré par la police de ce dernier pays aux autorités de Prusse.

AUTRICHE—La Bulgarie est en insurrection, mais les nouvelles qui arrivent du théâtre des hostilités sont contradictoires. Plusieurs engagemens ont eu lieu et les insurgés ont été battus.

Dans le voisinage de Widden, les Turcs ont taillé en pièces les naturels qui les avaient attaqués. Ces derniers ont essuyé un nouvel échec à Beogradatz.

LE NOUVEAU CABINET.

Les journaux de Washington confirment la nouvelle télégraphique que nous avons reçue il y a quelques jours relativement à la composition du nouveau cabinet. C'est le 20 que la liste ministérielle a été soumise au Sénat. Cette assemblée a ratifié toutes les nominations.

Voici la composition définitive du cabinet: DANIEL WEBSTER, du Massachussetts, secrétaire d'Etat; THOMAS CORWIN, de l'Ohio, secrétaire du trésor; J. A. PEARCE, du Maryland, secrétaire de l'intérieur; W. A. GRAHAM, de la Caroline du Nord, secrétaire de la marine; EDWARD BATES, du Missouri, secrétaire de la guerre; N. K. HALL, de New-York, directeur-général des postes; JOHN J. CRITTENDEN, du Kentucky, avocat-général.

Nous aurons incessamment un mot à dire sur ce nouveau cabinet qui se distingue surtout par sa force et son homogénéité. D'après les noms que nous publions plus haut il est facile de voir que l'administration sera foncièrement, complètement, exclusivement whig. Tant mieux.

CONGRES.

SÉNAT, 20 *juillet*.—MM. John Davis et Greene présentent des mémoires en faveur d'une modification du tarif de 1842.

Un message du Président est transmis au Sénat qui siège quelques instans à huis-clos, puis s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La Chambre se constitue en comité général pour continuer la délibération sur l'admission de M. Almond W. Babbitt, comme délégué de Deseret.

MM. Bissell et Sweetzer se prononcent pour l'admission du délégué. MM. Venable, McWilly et Strong s'y opposent.

La Chambre s'ajourne.

NOUVELLES PLUS RECENTES DU NORD.

Le steamer *Violett*, arrivé hier soir de St-Louis, nous a apporté des journaux de cette ville jusqu'au 23 courant: ils contiennent des dépêches télégraphiques de New-York et de Washington du 22. En voici le résumé:

NEW-YORK, 22 juillet au soir—Il ne s'est rien fait sur le marché, durant la journée: les opérateurs consultent leurs correspondances apportées par l'America et l'Atlantic. L'Asia est attendu ce soir ici. On se demande qui doit remplacer au Sénat l'honorable J. A. Pearce, appelé dans le nouveau cabinet. L'honorable Albert Constable paraît être désigné. L'Elizabeth, venant de la Méditerranée s'est perdue sur Fire Island. Huit personnes se sont noyées. La statue de John C. Calhoun se trouvait à bord.

WASHINGTON, 22 juillet, au soir—CHAMBRE—M. Olds propose que l'ajournement du Congrès soit fixé au 20 août; mais il veut qu'il se rassemble de nouveau en novembre. La Chambre n'agit pas sur cette question. Le bill créant une branche de la monnaie à New-York, a été référé à un comité général. Après quelques travaux de peu d'importance, la Chambre s'ajourne.

SÉNAT.—Le Président présente au Sénat la résignation de M. Webster.

M. Houston présente des résolutions adoptées à une assemblée de citoyens du Texas; ils maintiennent les droits du Texas sur tout le territoire qu'il réclame; ils condamnent les actes des officiers fédéraux qui s'opposent à ce que les autorités de cet Etat exercent leurs pouvoirs, et déclarent qu'ils sont résolus à faire une résistance à tout hasard et jusqu'à la dernière extrémité.

On passe à la discussion du bill de compromis.

M. Foote propose comme amendement, que l'Etat de la Californie n'exercera de juridiction sur aucun territoire au Sud de la ligne du 35e 30' qu'après que la question d'établir un gouvernement territorial aura été soumise au peuple.

M. Clay prend la parole et fait sentir l'urgence d'adopter au plus tôt le bill. Il est fermement convaincu que l'Union n'est pas sans quelque danger, si l'on considère les signes qui se manifestent dans plusieurs Etats. Il termine en disant que dans son opinion le Nouveau Mexique n'est pas encore dans un état convenable pour être admis dans l'Union.

La dépêche ne donne pas la suite des débats.

Un article communiqué relatif au commissaire du premier district a paru samedi dernier dans nos colonnes. On nous prie de porter à la connaissance du public les explications suivantes. Les constructions en bois dont il est question dans l'article communiqué avaient été dénoncées au recorder mercredi dernier, c'est-à-dire trois jours avant que la plainte de *Plusieurs Citoyens* fut formulée dans nos colonnes. Le recorder, selon l'usage, a accordé trois jours aux parties intéressées pour enlever les constructions. Ce délai est déjà écoulé, et, comme l'ordre du recorder est resté sans exécution, le commissaire a été chargé de faire assigner les parties contractantes pardevant le juge Derbès, ce qui aura lieu aujourd'hui même.

LE Dr. WEBSTER.

Le Gouverneur et le Conseil de Boston se sont réunis le 19 et ont rejeté le recours en grâce du docteur Webster. Le meurtrier du docteur Parkman sera exécuté vendredi le 30 août.

OURAGAN SUR LES COTES DE L'ATLANTIQUE.

Un terrible ouragan a éclaté il y a une dixaine de jours sur le littoral de l'Atlantique et a causé de nombreux sinistres tant sur terre que sur mer. Nulle part la tempête n'a été aussi violente qu'à New-York. Elle a éclaté sur cette ville le 18 et les journaux disent qu'il y avait bien des années que l'on n'avait éprouvé un pareil temps. Le vent soufflait du sud-est avec une violence inouïe et était accompagné de torrens de pluie qui ont inondé toutes les caves. Presque tous les arbres qui se trouvaient sur le passage de la colonne d'air ont été déracinés; ailleurs le sol était couvert des débris de cheminées.

Tous les navires mouillés dans la Rivière du Nord ont chassé sur leurs ancres; plusieurs d'entre eux ont été jetés à la côte.

Les désastres n'ont pas été moins grands à la Quarantaine.

A Staten Island de magnifiques arbres ont été déracinés.

Le bateau à vapeur *A. H. Schultz* s'est jeté à la côte. Il y avait à bord quarante passagers qui ont pu être sauvés.

VERMONT.—M. NORMAN WILLIAMS désigné comme candidat au poste de Lieutenant-Gouverneur du Vermont, a refusé d'accepter la candidature; M. JULIUS CONVERSE a été nommé à sa place.

Le steamer *Washington* est parti de New-York, le 20 courant, pour Southampton et Brême, avec soixante-huit passagers, $25,000 en espèces et un très fort chargement.

CHRONIQUE LOCALE.

ETAT SANITAIRE DE LA VILLE.—Le Bureau de Santé rapporte un cas de fièvre jaune durant la semaine dernière. Le nombre total des enterremens a été de 138; dont 46 enfants au-dessous de 10 ans, 29 personnes de couleur et 16 de Lafayette.

COUR DES RECORDERS.—Les recorders de nos trois Municipalités ont tranquillement passé la journée d'hier dans les douceurs du *farniente*. Les voleurs, ivrognes, et autres intéressantes pratiques des Cours, avaient sans doute résolu d'accorder un jour de vacance à nos honorables magistrats, car pas un d'eux n'est venu se faire administrer les corrections qu'ils méritent à tant de titres.

1re COUR DE DISTRICT.—Joseph Martin et Levi Fournet, [illegible], accusés de s'être parjurés, en donnant de faux témoignages dans l'affaire du vol commis à bord du steamboat Latona, ont comparu hier devant cette Cour. L'affaire a été renvoyée à la session de novembre prochain. La Première Cour de District doit s'ajourner samedi prochain.

COUP DE SOLEIL.—Un jeune Irlandais nommé Mooney est tombé hier sur la place Lafayette, frappé d'un coup de soleil. Heureusement on a pu lui prodiguer à temps les soins nécessaires et après une heure d'[illegible] on l'a reconduit chez lui dans un état [illegible] satisfaisant.

TENTATIVE DE VOL AVEC EFFRACTION SUR LA MAISON DE BANQUE DE ROBB & Co.—De hardis voleurs ont tenté de s'introduire avec effraction, pendant la nuit de dimanche dernier, dans le nouveau local de la Banque de MM. Robb & Co., situé rue du Camp. Les scélérats avaient déjà réussi à pratiquer un trou de 2 1/2 pieds carrés dans le mur de derrière, près de la voûte, mais les énormes barres qui traversent le mur à cet endroit ont rendu leurs efforts infructueux. Ils continuaient encore leurs tentatives lorsque l'arrivée du watchman les a mis en fuite.

L'AFFAIRE BOUSIGUES.—Nos lecteurs connaissent déjà toutes les tracasseries suscitées à M. Bousigues, vice-consul de France à Matamoros, par les autorités de cette dernière ville. Cette affaire vient enfin d'avoir une solution. Voici ce que nous lisons dans le *Trait d'Union* du 6 courant:

"Cette affaire (l'affaire Bousigues) est définitivement arrangée, et cette fois, de manière à ce qu'il n'y ait plus de faux fuyant ni de mauvaise volonté possible dans l'exécution des ordres émanés du gouvernement suprême.

La réparation est un peu tardive peut-être; mais elle n'en est que plus éclatante; il a été reconnu positivement et officiellement que les accusateurs de M. Bousigues ont été dans l'impossibilité la plus absolue de fournir la moindre preuve à l'appui de leurs accusations; et le gouvernement suprême s'appuyant sur ce principe qu'en présence d'une accusation dénuée de preuves l'innocence existe, s'est décidé à accorder à M. Bousigues la seule réparation qui fût en son pouvoir; en conséquence l'*Exequatur* a été rendu au vice consul de France, et nous ne doutons pas qu'avant peu de jours il n'ait repris l'exercice de ses fonctions.

Nous nous plaisons à croire qu'instruites par l'expérience, les autorités de Matamoros n'occasionneront plus au gouvernement suprême des embarras dont la solution pourrait n'être pas toujours aussi pacifique.

FRANCE.

La loi sur la presse est ressuscitée. Elle est sortie aujourd'hui du tombeau où tout le monde la croyait ensevelie. Nous l'avons vue apparaître défigurée, mutilée, transformée. M. Chasseloup-Laubat n'était que l'ombre de M. Baroche.

Les modifications de la commission portent sur deux points: le cautionnement et le timbre.

Le projet du gouvernement élevait le cautionnement des journaux, dans les départements de la Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et du Rhône, à 50,000 fr.

Le projet de la commission maintient le chiffre de 24,000 fr. pour les journaux publiés dans ces départemens, et paraissant plus d'une fois par semaine.

Le projet de la commission accepte le rétablissement du timbre. Mais au lieu du timbre de quatre centimes proposé par le gouvernement, il crée un timbre-poste de six centimes, qui deviendra le titre d'affranchissement pour la circulation des journaux.

Ce timbre poste sera de deux centimes pour les journaux des départemens transportés dans l'intérieur du département où ils sont publiés et des arrondissements limitrophes.

Nous n'avons que le temps d'indiquer ces dispositions; nous n'avons pas celui de les apprécier.

C'est tout ce qu'on a trouvé après deux mois de réflexions, de consultations et de recherches. En vérité, la compression n'est pas inventive. Mais, qu'on se rassure! Elle est encore plus impuissante que stérile. (*Presse*.)

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans l'*Evénement*:

"La question de la prorogation de l'Assemblée commence à être à l'ordre du jour des couloirs et des bureaux. M. de Montalembert, qui se fait las, a demandé dans le 2e bureau, dit l'*Union*, que la prorogation fut fixée du 15 août au 15 novembre. Quelques membres auraient voulu qu'elle ne fût que d'un mois et demi.

"Deux orateurs ont proposé de décider qu'à partir du 1er août il n'y eut que deux séances par semaine, de huit heures à onze heures du matin, et qu'un mois de congé fût accordé successivement à chaque portion de l'Assemblée, par catégorie de 150 membres.

"La commission des congés a été chargée de l'examen de la question.

"M. l'amiral Cécile en a été nommé aujourd'hui président, et M. Denjoy, secrétaire.

"Plusieurs membres y ont proposé de proroger l'Assemblée pendant trois mois.

"D'autres membres de la majorité même, paraissent vouloir repousser cette trop longue prorogation par des considérations politiques qu'il est bien facile de deviner."

—On lit dans le même journal:

"La nomination du bureau de l'Assemblée aura lieu dans la séance de demain. Les vice-présidents paraissent devoir être maintenus, sauf M. Jules de Lasteyrie, qui sera, dit-on, sacrifié à M. Denis Benoist.

"Plusieurs membres de l'Assemblée qui jusqu'à présent avaient voté pour M. Dupin, paraissent vouloir porter leurs voix sur le général Bedeau."

—Des amendements à la loi sur la presse ont été présentés aujourd'hui:

PAR M. DE TINGUY: "Art. 1er. Tout article de discussion politique, philosophique ou religieuse, inséré dans un journal, devra être signé par son auteur, sous peine d'une amende de 500 fr. pour la première contravention, et de 1,000 fr. en cas de récidive."

L'article 1er de la commission deviendrait l'article 2.

PAR M. PELLETIER: "Art. 1er. A partir du 15 juillet prochain, le cautionnement des journaux est aboli.

"Il ne pourra être établi à l'avenir, sur les écrits périodiques et non périodiques, ni timbre ni aucune mesure préventive et fiscale."

—Un grand nombre de représentans de toutes les fractions de la chambre, ont reçu, dit-on, aujourd'hui des lettres qui leur enjoignent de repousser la loi sur la presse.

—On écrit de Dijon, le 2:

"Dijon est en ce moment en proie à une émotion des plus pénibles.

"Lundi, de grand matin, la demeure de plusieurs de nos concitoyens a été cernée par des troupes, et ils ont vu leur domicile envahi par la police. Les perquisitions qui ont été faites n'ont pas amené de résultat.

"La campagne aura eu à souffrir de ce nouvel accès de la fièvre réactionnaire. Nous avons vu venir du côté de la porte d'Ouche un piquet d'infanterie commandé par un garde-champêtre, et l'on nous assure que M. le préfet Pagès est parti ce matin pour Pont-de-Pany, à la tête d'une certaine quantité de troupes; l'expédition est dirigée contre le sieur Lemept, ex-directeur des ponts-et-chaussées."

—On lit dans le *Nouvelliste* de Marseille:

"Nous avons annoncé dans notre numéro du 23, qu'une partie d'un immense édifice de Naples s'était écroulée le 15 juin, et avait fait de nombreuses victimes.

"De nouveaux renseignements nous permettent d'ajouter quelques détails à notre premier récit.

"Les Granili, qui ont plus de cent croisées de façade, avaient été destinés par Charles III à contenir de vastes approvisionnements de blés. Ils servent aujourd'hui de caserne à la troupe et de logement aux forçats. Depuis les révolutions qui ont désolé Naples, cet édifice recevait les matériels et munitions de guerre que les arcenaux ne pouvaient contenir.

"Le 16 courant, la voûte supérieure, au-dessus de laquelle on avait établi une corderie, s'affaissa dans une espace de quatre croisées, sans que les murailles latérales ni le reste de l'édifice en aient été ébranlées.

"Le roi, en apprenant la catastrophe, se hâta de quitter son palais de Caserte, pour se rendre sur les lieux du désastre, et présida aux opérations qui avaient pour but de retirer les malheureux engloutis sous les décombres; 20 cadavres horriblement mutilés en furent retirés le même jour, et tout autant de blessés furent transportés à l'hôpital.

"On pense que le nombre de morts s'élèvera à 70, dont 40 soldats."

"On lit dans le *Toulonnais* du 29 juin:

"Le bâtiment à vapeur en fer le *Narval*, dont nous avons annoncé avant-hier l'arrivée de Naples avec la correspondance de l'escadre de la Méditerranée, a ramené M. le contre amiral Vaillant, qui est appelé, dit-on, au commandement de la station navale française du Brésil.

"M. le contre amiral Vaillant doit arborer son pavillon à bord de la frégate la *Psyché*, qui est allée mouiller en grande rade ces jours derniers.

"Il paraît que les nouvelles de la flotte expéditionnaire de la Plata, reçues il y a quelques jours, ne sont pas favorables. Elles annonceraient que la fièvre jaune, qui fait de nombreuses victimes dans le pays, s'est manifestée à bord de quelques uns de nos bâtimens.

"Le ministre de la marine a ordonné l'envoi d'un certain nombre de chirurgiens à la Plata. La gabare la *Provençale*, partie de notre port dans la journée du 26, en a pris six. Ce bâtiment a, en outre, à son bord 60 lits en fer et des approvisionnements.

"Les autres ports militaires de la République doivent fournir leur contingent de chirurgiens pour la flottille expéditionnaire de la Plata.

"Dans la soirée du 26, le bâtiment à vapeur le *Grondeur*, a été envoyé sur les côtes d'Italie en mission particulière. On dit que ce navire est chargé de dépêches pressées pour le vice-amiral commandant l'escadre de la Méditerranée."

—On écrit de Naples, le 23, au même journal:

"La gabare la *Perdrix* est arrivée le 17, avec un chargement de vivres et de rechanges; la frégate à vapeur le *Cacique* lui donnait la remorque. Tous les bâtimens sont encombrés d'approvisionnements, de sorte qu'il y a lieu de croire que l'escadre est encore dehors pour longtemps.

"Une autre circonstance qui semble venir à l'appui de cette supposition, c'est que les amiraux, des commandans et même des officiers subalternes, ont appelé leurs femmes à Naples, qui est en ce moment une espèce de colonie française. Nous sommes une véritable providence pour ce misérable pays.

"On dit bien que l'escadre doit aller prochainement évoluer au large; il n'y a rien de positif à ce sujet."

—Voici le résultat du dépouillement des suffrages des évêques pour l'élection des quatre membres de l'épiscopat qui, en vertu de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, doivent siéger au conseil supérieur de l'instruction publique:

M. l'abbé Parisis, évêque de Langres;
M. l'abbé Morlot, archevêque de Tours;
M. l'abbé Dupanloup, évêque d'Orléans;
M. l'abbé Gousset, archevêque de Reims.

—On se rappelle le douloureux retentissement qu'eut, en 1847, la perte de la frégate à vapeur anglaise *Avenger*, qui sombra en mer dans sa traversée de Gibraltar à Malte. Près de cinq cents personnes, qui se trouvaient à bord, perdirent la vie dans ce lamentable naufrage.

Jusqu'à présent, on avait constamment ignoré sur quel point précis le sinistre avait eu lieu. On supposa seulement qu'il avait eu pour théâtre l'écueil des Sorelle, près de l'île de Galite, et à quelques lieues au nord de la frontière tunisienne. Plus tard, on crut que l'*Avenger* avait sombré sur un écueil inconnu.

Deux bâtimens, l'un français, l'autre anglais, firent, peu de jours après ce sinistre, de vaines recherches.

M. l'enseigne de vaisseau Bouchet-Rivière, commandant le chébeck le *Bobérach*, chargé de la surveillance de la pêche du corail en Algérie, vient de retrouver le *danger* des Sorelle formé par deux écueils très dangereux qui portent le nom des Deux-Sœurs. Il y avait des doutes sur l'existence de ces deux écueils; cette nouvelle exploration a démontré leur existence réelle.

M. Bouchet-Rivière a vu la machine de l'*Avenger* ensevelie entre ces rochers; il a aperçu aussi deux ancres, une chaîne, un canon, et a recueilli à son bord quelques pièces de fer et un sabre d'abordage.

Quelle affreuse secousse a dû éprouver la frégate naufragée, lorsque filant avec une grande rapidité, au milieu d'une nuit obscure, elle est venue s'abîmer sur un écueil qui n'est qu'à un peu plus d'un mètre au-dessous de l'eau! Le rocher a conservé la trace de ce choc terrible.

—La faculté de Droit de Paris vient de faire une perte douloureuse. M. Ducaurroy est mort presque subitement avant-hier soir; pendant toute la journée, il avait siégé aux examens; le soir, après avoir corrigé des épreuves, il sortit pour faire une promenade au Luxembourg et fut surpris d'une suffocation qui l'emporta en quelques instans.

ALLEMAGNE.

PRUSSE—*Berlin*, 1er juillet—Dépêche télégraphique de la *Gazette de Cologne*:

"On assure, dans les cercles bien informés, qu'une paix séparée vient d'être conclue entre la Prusse et le Danemark. Les détails manquent encore.

"On assure que les nouvelles propositions autrichiennes transmises à Vienne par M. de Bernstoff, demandent la suspension de l'Union. L'Autriche, par compensation, renoncerait à sa prétention à la présidence de la diète, et n'insisterait plus sur le caractère d'Assemblée plénière dont elle avait voulu investir la diète de Francfort."

Notre correspondance, de même date que cette dépêche, n'est pas tout à fait aussi explicite sur la question des duchés. Nous y lisons:

"Le conseil des ministres, sous la présidence du roi, a, dit-on, délibéré sur les propositions finales du gouvernement danois, et il aurait résolu d'y répondre de la manière suivante: "Le gouvernement prussien se déclarerait prêt à faire la paix purement et simplement, en réservant les droits respectifs et en prenant en même temps l'obligation de prêter son concours à la dissolution de l'armée du Schleswig Holstein; mais à la condition qu'un corps d'armée, indépendant, serait formé des troupes du duché de Holstein, pour faire partie de l'armée fédérale allemande."

"Quant au règlement des affaires intérieures du Schleswig, le gouvernement prussien serait également prêt à le laisser à la disposition du Danemark, sans toutefois modifier ni changer les rapports qui, jusqu'ici, ont existé entre le Danemark et le duché de Schleswig; tandis que la fixation des rapports à venir du duché de Holstein serait réservée au pouvoir central allemand, qui déciderait d'une manière définitive. Le gouvernement prussien ne saurait cependant consentir à l'occupation exclusive de Rendsbourg et de Friedrichsort par les troupes danoises, par ce que cette occupation impliquerait l'aveu tacite que ces deux places font partie du Schleswig, ce qui ne pourrait être admis. Voilà le résumé des contre-propositions de la Prusse, qui, comparées aux points principaux de l'ultimatum danois, font prévoir que l'on s'entendra enfin.

"Nous savons de bonne part que le comte de Nesselrode a réussi à faire accepter l'ambassade de Vienne à M. de Meyendorff."

RUSSIE.

VARSOVIE, 22 juin—On écrit à la *Feuille constitutionnelle de Bohême*:

"Un ukase impérial, contresigné par M. Turkull, secrétaire d'Etat pour le royaume de Pologne, interdit à tous les fonctionnaires, salariés ou non salariés, de ce royaume, de se marier sans autorisation. Les fonctionnaires de la 1re à la 6e classe doivent s'adresser, pour cette autorisation, au conseil d'administration du royaume; ceux de la 7e à la 10e classe, aux commissions de gouvernement ou aux autorités supérieures qui en dépendent, et tous les autres fonctionnaires inférieurs à l'autorité dont ils dépendent. Les fonctionnaires qui se marieront sans autorisation seront destitués. Les ecclésiastiques qui marieront un fonctionnaire sans qu'il ait obtenu l'autorisation, seront soumis à la peine fixée par le paragraphe 21 de la loi du 28 mars 1836, sur le mariage."

ANGLETERRE.

ATTENTAT SUR LA REINE D'ANGLETERRE.

On lit dans le *Times* d'hier:

"La nouvelle de l'attaque commise sur Sa Majesté, et qu'il est de notre pénible devoir de rapporter à nos lecteurs, sera reçue avec un sentiment de vive indignation partout où il se rencontrera un Anglais.

"On donne en peu de mots les détails de cet attentat. Sa Majesté, accompagnée de ses enfans et de lady Jocelin, était allée faire hier une visite au duc de Cambridge, vers six heures du soir. Au moment où la voiture se trouvait sous la porte de Cambridge-House, un homme, vêtu d'une manière respectable, et ayant l'apparence d'un gentleman, s'arrêta à l'entrée comme pour attendre le départ de la reine.

"On ne fit aucune remarque sur une circonstance aussi ordinaire que celle d'une personne s'arrêtant pendant quelques minutes pour voir passer la reine. Un peu avant six heures la voiture se mit en marche, et, au moment où elle passait sur la voie publique, allant au pas pour tourner le coin, l'homme en question s'élança et frappa violemment la reine au visage avec une petite canne. Le coup atteignit la joue de Sa Majesté et aplatit son bonnet sur son front.

"Le misérable fut à l'instant saisi par les spectateurs de cette scène; sa canne lui fut arrachée et il fut conduit au bureau de police. La reine continua sa route pour le palais de Buckingham, et elle a éprouvé si peu de mal de cette lâche attaque qu'elle a paru le soir à l'Opéra dans la soirée.

"Le misérable auteur de cet attentat a donné son nom au bureau de police: il se nomme Robert Pate, et demeure 27, Duke-Street, Saint-James. D'après l'annuaire militaire, il a été nommé cornette au 10e hussards, en 1841, et est devenu lieutenant du même régiment le 22 juillet 1842. Au bureau de police, il a refusé de donner aucune explication sur les motifs qui l'avaient porté à commettre cette lâche attaque contre la reine.

"D'après la loi de 1842, tout individu qui frappera la personne de la reine avec l'intention de l'effrayer sera puni de la déportation et du fouet, soit en particulier soit en public.

"La reine était attendue à Covent-Garden, et elle s'est rendue vers neuf heures. Son entrée dans sa loge a été le signal d'applaudissements les plus enthousiastes. Toute la salle s'est levée en masse, et l'on a demandé le *God save the Queen*, qui a été aussitôt chanté par Mmes Viardot, Castellan et Grisi. La représentation a été interrompue une demi-heure par ces témoignages d'attachement.

"Ce matin, vendredi, Robert Pate a été conduit au ministère de l'intérieur pour y être interrogé. Selon l'usage, les journalistes n'ont pu assister aux opérations. L'extérieur de l'accusé fait regretter qu'il se soit permis une attaque si lâche sur la reine. Sa démarche est gracieuse et distinguée, et ses manières indiquent assez qu'il a été militaire. Son teint est doux et efféminé et son œil inspire une douceur qui trahit toute autre chose que la férocité et la vengeance.

"Il n'y a rien dans sa contenance et dans sa manière qui puisse établir que son esprit est attaqué. Sa tenue, au contraire, et l'expression générale de ses traits témoignent de beaucoup de douceur et de calme. Il était vêtu d'un habit bleu et d'un gilet boutonné haut, à la manière militaire.

"Pendant son interrogatoire, le prisonnier n'a pas, nous dit-on, fait voir qu'il comprit la dégradante position où il s'était mis; sa tenue, au contraire, était d'un homme tranquille et bien disposé, et qui est plus propre à exciter la sympathie que la répulsion.

"Après l'audition des témoins, qui n'ont fait que répéter les faits déjà connus, le procureur-général a demandé que le prisonnier fut renvoyé jusqu'à mardi prochain, et, sur la demande de son conseil, le renvoi a été ordonné jusqu'à vendredi."

On lit dans le *Times*:

"M. Pate, le père de l'accusé, est arrivé à Londres hier, et est allé voir les autorités relativement à la fâcheuse position de son fils. Ce monsieur est fort respecté dans le Cambridge-Shire, où il a rempli, il y a un an, l'emploi de haut shériff. L'accusé a été élevé dans une pension tenue par le R. M. Currie, l'un des dignitaires ecclésiastiques de la ville. Il paraît qu'avant d'entrer au service, il a fait un voyage à Malte où sa santé a, dit-on, souffert de la chaleur du climat. A la station de police, un des inspecteurs, qui connaissait l'accusé, lui dit: Plut au ciel qui fut assis à votre côté, cela ne serait pas arrivé." L'accusé lui répondit avec solennité: "Plut au ciel que vous y eussiez été!"

"Quand il a été reconduit en prison, il a demandé divers livres de sa bibliothèque, et entr'autres l'*Histoire de la Civilisation*, de M. Guizot. Il a été visité par M. Wakefield, le médecin de la prison, et la conclusion de l'examen est que loin qu'il eût aucun symptôme de dérangement d'esprit, il n'y avait pas la moindre raison pour penser que le prisonnier ne fût pas parfaitement sain. Il paraît, du reste, traiter sa grave position avec une froide indifférence; il semble très satisfait dans sa cellule solitaire, et n'a exprimé aucun désir de voir qui que ce soit.

"Un témoin prétend qu'étant à côté de l'accusé au moment de l'attentat, il reçut sur le pied une grosse pierre du poids d'un demi-kilogramme, qu'il suppose que l'accusé avait dans la main, et qu'il aurait laissé tomber."

MORT DE SIR ROBERT PEEL.

Peu de ministres ont laissé une gloire aussi pure, un nom aussi justement et plus universellement respecté. La réforme économique que sir Robert Peel a accomplie et par laquelle son passage aux affaires restera glorieux dans l'histoire, lui a suscité un moment autant d'ennemis que d'admirateurs. Les intérêts et les préjugés vaincus se sont redressés dans leur chute et ont cherché à venger par l'injure et la calomnie leur défaite irréparable. Dans les combats mémorables qu'il a dû livrer à cette occasion, sir Robert Peel n'a jamais perdu un seul instant la lucidité de son esprit, la supériorité de sa raison et le calme incomparable de sa parole.

Ministre ou simple député, il a toujours agi et parlé comme un homme qui le témoignage de sa conscience et la certitude d'avoir fait quelque chose d'utile pour son pays, mettent également au-dessus d'un orgueil excité par les applaudissemens et des faiblesses d'un amour-propre blessé par d'injustes accusations. Appuyé sur sa conscience et sa raison, il s'est montré impassible au milieu des récousses, ne se laissant pas plus mener par ses amis que détourner de sa voie par ses adversaires; toujours libre, indépendant, dut cette libre indépendance, à laquelle il tenait avant tout, le jeter dans l'isolement où les partis l'ont laissé pendant quelque temps.

En 1823, tout le monde était loin encore de croire au succès prochain du libre échange. Cependant, la netteté de la profession de foi économique faite le 27 août 1841 par sir Robert Peel, effraya les tories, qui firent entrer dans le cabinet le duc Buckingham, chargé de surveiller sir Robert Peel, et de le contrecarrer au besoin. Mais quelques jours après l'installation du ministère, le duc s'étant donné à la chambre des lords comme le représentant du parti agricole *qui avait fait le cabinet et qui pouvait le défaire*, sir Robert Peel apprit à ses amis et à ses adversaires quel homme il était et à qui on avait à faire. En réponse à l'assertion du duc de Buckingham, il déclara à la chambre des communes *qu'il ne reconnaissait à personne le droit d'entraver la marche qu'il croyait devoir suivre*.

C'est alors que commença entre lui et les tories cette lutte acharnée où l'avantage des lumières, de la raison et des résultats, a toujours été du côté de l'homme d'Etat insulté par les partis, mais glorifié par les événemens.

Une fois rentré dans la plénitude de sa liberté par la retraite du duc de Buckingham, sir Robert Peel ne s'arrêta plus dans la voie des réformes qu'il voulait faire triompher. Le 11 mai 1842, il présenta le bill célèbre par lequel il abordait radicalement la réforme du tarif. Dans le discours qu'il prononça alors, il déclarait que le principe fondamental du gouvernement à l'égard du commerce était la suppression de tout droit prohibitif et la réduction de tout droit protecteur. Sur 1,200 articles payant des droits à l'importation, 750 furent réduits. La prohibition qui frappait les animaux vivants fut remplacée par un droit modéré. Le droit qui frappait les cafés et le bois de charpente fut considérablement réduit et entièrement supprimé sur les produits anglais à l'exportation.

Tels furent les actes de sir Robert Peel pendant la session qui suivit son entrée aux affaires; ils se traduisent en une réduction de 1,210,000 liv. st. (30,250,000 fr.). C'était peu encore, comparé à la grande et définitive réforme qu'attendaient les partisans de la liberté; rien n'était fait encore pour le sucre et le thé; mais personne ne se trompa sur la signification de ces mesures et sur leurs inévitables conséquences.

Free traders et protectionnistes virent également que la dernière heure de la protection avait sonné, vue c'était le commencement de la fin; et, en effet, dans la session de 1843, sir Robert Peel, poursuivit plus hardiment que jamais ses réformes commerciales, proposa l'égalité des droits entre le verre commun et le cristal, une réduction sur le vinaigre, les assurances maritimes, le café étranger, et, ce qui était regardé comme une immense concession aux principes du *free trade*, la suppression de tout droit sur la laine étrangère.

Ces réductions s'élevèrent à la somme de 387,000 liv. st. (9,675,000 fr.)

C'était un grand pas de fait, puisque le privilège colonial se trouvait attaqué par la réduction du droit sur le sucre étranger et que l'agriculture nationale était également atteinte par la suppression de l'impôt sur les laines.

En 1845, au commencement de la session, en présentant le budget et en demandant le renouvellement de la loi de l'*income tax*, qui était à la veille d'expirer, sir Robert Peel annonça comme nouvelles réformes: la suppression complète des droits sur 430 articles soumis au tarif, la suppression complète de l'impôt sur la laine, du droit à l'exportation sur le charbon, du droit sur les ventes aux enchères, et une grande réduction sur *les sucres*.

Jusque là, cependant, rien n'annonçait la suppression complète de la législation des céréales. Mais vers la fin de la session de 1845, dans deux discussions importantes qui eurent lieu, l'une sur une motion de lord John Russell, relative à l'état du pays; l'autre de M. Villiers, qui demandait la nomination d'un comité chargé d'examiner la loi des céréales, on vit clairement que sir Robert Peel n'était pas homme à s'arrêter à moitié chemin.

Les résultats si avantageux qu'avaient eus pour le peuple l'abondance et le bas prix des denrées pendant les années 1843, 1844 et 1845, avaient produit sur l'esprit de sir Robert Peel une vive impression. Il avait parlé, en 1841, des circonstances qui pourraient le décider à supprimer complètement *les corn-laws*, il était évident que ces circonstances étaient venues.

Les choses en étaient là, à la fin de la session de 1845. Les événements survenus pendant les mois de septembre, octobre et novembre de cette année; le manque général de pommes de terre en Europe; la mauvaise qualité des blés, l'état de l'Irlande ou la pomme de terre avait subi la ol commune, tout contribua à donner à sir Robert Peel le sentiment de la responsabilité qui lui imposait sa situation. Il voulut ouvrir immédiatement tous les ports de la Grande-Bretagne et soumettre à la chambre le complément de ses réformes. Il trouva au sein du cabinet une résistance qui le força, au mois de décembre, à donner sa démission.

Mais après les efforts inutiles de lord John Russell pour composer un ministère, et après le refus de lord Stanley, sir Robert Peel reprit les affaires avec un cabinet composé en vue de la suppression complète de la loi des céréales. Le parlement fut convoqué et la grande réforme à laquelle le nom de l'homme d'Etat que l'Europe regrette restera attaché, fut présentée le 27 janvier 1846.

En dénouant ainsi, pacifiquement, par cinq ans d'efforts infatigables et de luttes glorieuses, le grand problème du temps, *la vie à bon marché*, sir Robert Peel a rendu à l'Angleterre un service si considérable qu'elle a pu résister au mouvement qui, en 1848, a ébranlé l'Europe, sans en éprouver le contre-coup. Aussi quand au mois de juillet 1846, il livra les affaires à lord John Russell, on put dire que ce ministère fut, dans la chambre des communes, l'occasion d'un triomphe auquel l'Angleterre s'associa par ses acclamations.

La douleur générale que sa mort prématurée va exciter, de tous les côtés, est un nouveau triomphe que l'Europe entière décerne à la mémoire de ce grand ministre.

On lit dans le *Galignani's Messenger*:

"Nous annonçons, avec le sentiment de la plus profonde douleur, qu'une dépêche télégraphique vient d'arriver à Paris, apportant la nouvelle de la mort de cet illustre homme d'Etat. Les détails nous manquent sur ce fatal événement, mais les dernières nouvelles étaient de nature à laisser peu d'espoir.

"La mort d'un homme tel que sir Robert Peel eût été en tout temps une perte et un malheur pour son pays; dans les circonstances où nous nous trouvons, cette mort prématurée doit être regardée comme une calamité publique.

"Un neveu de l'illustre défunt a passé ce matin par Paris, se rendant à Genève, pour hâter le retour du fils de sir Robert à Londres."

On écrit à l'*Evénement*:

"Sir Robert Peel est mort cette nuit (ou ce matin de bonne heure), des suites de sa chute de cheval. Avant sa mort, il a reçu la communion en pleine connaissance.

"Immédiatement après, une dépêche télégraphique était envoyée à Douvres pour retarder le départ du paquebot avec la malle. Un de ses neveux est parti tout de suite de Londres par un convoi spécial pour Douvres, d'où il se dirigeait vers la Suisse où le fils aîné de sir Robert Peel (maintenant sir Robert Peel) est ministre d'Angleterre.

"Sir Robert Peel laisse une fortune d'un million et demi de rentes, moitié sur les fonds, moitié en terres.

"Sa mort confirme les whigs au pouvoir. Personne ne peut maintenant rallier les conservateurs de toutes classes."

Couvertes françaises légèrement avariées, sans réserve.

☞ Nous rappelons aux acheteurs de marchandises sèches que c'est aujourd'hui, à 11 heures qu'aura lieu la vente de 17 balles couvertes françaises de 3 points, de la manufacture de Granier, au No 23 rue St Louis, par F. H. Petitpain, encanteur. Cette vente étant faite par ordre des gardiens du port, sera sans réserve.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Falcon, Hartstene, pr Chagres.
Navire Oswego, Ingersoll pr New York.
Wm Ferrie, Agnew, pr Liverpool.
Brick Broganza, Young, pr Charleston.
Goëlette Madona, McNeil, pr Tampa Bay.

—ARRIVÉS.—

Navire T B Wales, Crocker, de Liverpool.
Pas d'arrivages de la mer.

—STEAMERS.—

R C Oglesby, Blackstone, de Shreveport.
Mondiana, Dimitry de la Balize.
W A Violett, Gwartney, de Louisville.
Alton, Fulton, de St Louis.
Gaul, Rogers, d'Ouachita.
Iowa, Morehouse, de St Louis.
Princess No 3, Holmes, de Vicksburg.
Storm, Lee, de Louisville.

—MEMORANDA.—

New-York, 21 juillet—Arrivé, navire Devonshire, Strickland, de la Nlle-Orléans. En vue, un navire qu'on suppose être le Caspian, de la Nlle Orléans. Boston, 18 juillet—Parti, navire Peter Marcy, Sampson, pr la Nouvelle-Orléans.

PORTS ETRANGERS.

Par le steamer America.

Liverpool, 1er juillet—Arrivé, Austria, Borland, de la Nouvelle-Orléans; Emma Field, Snow, do; expédié, Astoria, Jenkins, do; chargeant, Main go. Bragh Thompson; Independence, Pollock, do.

Londres, 4 juillet—Arrivé, May Flower, Crabtree, de la Nouvelle-Orléans.

Quebec, 10 juillet—Arrivé, barque Springfield, Roy, de la Nlle-Orléans; 13, barque Prince of Wales, Brown, de via Apalachicola, 10, Loodianah, Dallimore, do.

Havre, 1er juillet—Arrivé, Charlemagne, Singer, de la Nouvelle Orléans; 2, Beatrice, Rogers, do.

Bordeaux, 26 juin—Chargeant, Claiborne, Gilchrist, & Sabilis, Hall, pr la N Orléans; Marshall Ney, Lilly, do; Emeline, Watts, do; Laure, Rambaut, do.

Malte, 21 juin—Arrivé, Rosa Maria, Descovich, de la N-Orléans.

Marseille, 24 juin—Arrivé, Hollander, Paulkner, de la Nlle Orléans.

Cette, 27 juin—Arrivé, Kingston, de la N-Orléans; Pornase, do.

Gênes, 23 juin—Arrivé, Orbuta, Schiaffino, de la Nlle-Orléans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

Canada, pour New-York.........le 20 Juillet

[D'AMERIQUE.]

Asia, de Boston.........le 7 Août

DISSOLUTION—La société ci-devant existante sous la raison McDowell & Peck, est par le présent dissoute d'un commun accord et le nom social sera employé pour la liquidation.

☞ Les soussignés ont formé ce jour une société pour les affaires de commission sous la raison McDowell, Mills & Co. R. McDOWELL, W. MILLS, E. MILLS, J. R. McDOWELL. Nlle-Orléans, 30 juillet. 30juil

Bas, Bobinets, Filets, Linge de table. 100 DOUZAINES chaussettes demi écru; 75 douz. bas blancs de coton pour dames, 6 caisses bobinet 1 1/4 pour moustiquaire; 5 do serviettes et essuie-mains diapré & Huckaback; 4 do nappes brodées en couleur; 10 do toile d'Irlande supérieure; 6 do toile à drap blanche, 11/4; 3 do 3/4 et 3/4 mouchoirs batiste fil. Venant d'arriver et à vendre par McDOWELL, MILLS & CO., 30juil 96, Gravier

Impériales pour le marché mexicain. REÇU par le navire Orinoco, de Liverpool: 1,000 pièces 4/4 impériales, qualités supérieures; 1,750 pièces 7/8 do do do. A vendre par McDOWELL, MILLS & Co., 30juil 96, Gravier

Cotons du pays. 35 BALLES Appleton 4/4 cotons écrus. 40 do Cabot do do do. 25 balles Milledgeville 3/4 do do p. chemises. 40 do Ashland 4/4, Osnaburg épais. 20 do Lauderdale 7/8 do do. 15 do Ashland " Duck Canevas, 20 do cotonnades assorties, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co., 30juil 96, Gravier

Aux Habitants Sucriers. CHAUDIERES à sucres, grilles et gueules de fourneaux de toutes dimensions, de la fonderie Stacker, du Tennessee, constamment en main et à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 30 juillet 157, rue Carondelet.

CHANGE sur Paris directement, à vendre par EUGENE ROCHEREAU, 30 juillet 17 et 19, rue St-Louis.

RIZ—80 tierces et 20 tierces riz de la Caroline, en déchargement de l'Edmondson et à vendre par MITCHELL & MACKENDREE. 30 juil 36, rue Poydras.

QUININE—1,000 onces en magasin et à vendre par E. P. HART & Co, 30juil 79, Tchoupitoulas.

GARANCE—1 barrique à vendre par E. P. HART & Co, 30juil 79, Tchoupitoulas.

DETENU à la geôle de police de la 1re Municipalité, WILLIAM, griffe, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, parlant anglais et français, se disant appartenir à M. François Gamet, de la paroisse St Jacques. Le propriétaire du dit esclave est notifié d'avoir à le réclamer en se conformant à la loi. E. PLANCHARD, Gardien. 30 juillet—3fps

LOUIS MEDERIC, CORDONNIER POUR DAMES, A TRANSPORTÉ SON MAGASIN RUE DAUPHINE, No 5, Entre Ste Anne et Dumaine. 29 juillet—3

A LOUER. UNE bonne NOURRICE, sans enfant. S'adresser chez P. A. Bertrand, encoignure Bienville et Royale. 29 juillet

$5 piastres de récompense. IL a été volé samedi soir à notre porte, une malle [illegible] La récompense ci-dessus à qui [illegible] et dénoncera le voleur. E. J. HART & CO., 29 juillet 79, Tchoupitoulas.

Balzines Imprimées. UN grand assortiment vient d'être ouvert. Balzines imprimées, organdis et balzorines, tissus de soie, dentelles valenciennes, mouchoirs batiste, ombrelles et [illegible] brodés. D. H. HOLMES, 114, rue du Canal, 29 juillet entre Bourbon et Dauphine.

Marchandises pour les marchés Mexicains. 55 Balles impériales de 36 pouces, dans les magasins de la douane. 100 écharpes crêpe rouge, do do do. 6 balles indiennes anglaises, do do do. *En magasin*: 50 balles cotonnades écrues, très fort. 40 caisses denims bleus. A vendre à des conditions raisonnables par F. H. PETITPAIN, 29 juil—3f No 8, rue du Canal

ON demande un bon jardinier flouriste français, pouvant fournir des renseignements satisfaisants. S'adresser No 22, rue St Louis. 29juillet

C. L. BERTRAND, Lampiste, FERBLANTIER, ZINGUEUR, Rue Royale, No 217, PREVIENT le public qu'il vient d'ouvrir une fabrique de TRAVAUX EN ZINC, tels que baignoires, bains de siège, bains de pieds, briquets, etc., installation de bains, nouveau genre de filtre parisien, conserves en zinc garantis vingt ans, étamage en tout genre. Réparation de lampes mécaniques, carcels, modérateur Silvan, (Mécaniques) et autres. Le soussigné ne négligera rien pour satisfaire les personnes qui lui accorderont leur confiance. 8juil—1an

MAQUEREAUX—50 barils No 3 en déchargement du Rabans. GRAISSE—60 barils et 100 barillets en magasin. WHISKEY—300 barils Oliver's en magasin. HUILE DE GRAISSE—30 barils No 1 huile épurée de Hust & Son. BŒUF—Mess 350 demi barils et 40 quarts barils mess de la fabrique Harris family. CHANDELLES—500 caisses de l'étoile, de Vedin, Shelito & Co. BEURRE—75 frequins beurre de choix, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15 juil 14, Tchoupitoulas.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ, dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif Juno CORDIAL DU Dr. LARAETTE est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurant des natures débiles, et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, tremblements physiques. Il est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans. ☞ ATTENTION. Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New York, (seul agent américain) est contrefaite. En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdé. 13 mars—6m

HOPITAL LUZENBERG. *Situé sur le Rail Road Pontchartrain.* CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle; les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière. Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement, offre d'agréables ombrages aux convalescents. *Prix d'admission*: Chambres particulières à un lit, $3 par jour. " " 2e classe, $2 " " 3e classe, $1 " Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras. Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux. Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES, 26juil—1an 27, rue Royale.

CHOCOLAT ROUX—15 caisses de 12 boîtes. JAMBONS DUFFIELD toujours en main—Un approvisionnement. CONSERVES, Saumons, Ecrevisses, Maquereaux, et autres poissons, en boîtes en ferblanc de 1 et 2 livres. SARDINES—2,000 boîtes, demi et quarts de boîtes. CRACKERS—100 caisses No 1, en magasin et à vendre par E. J. HART, 11 juillet 79, rue Tchoupitoulas.

VINS MEDOC SUPERIEUR pour famille—11 barriques vin rouge Pronquoy Lalande 1844, 39 do do do Millon Pauillac 1844, 27 do do do Ve Mermau 1846, 19 do do do Ve Bachelot 1846, 11 do do do Bodekin Leognan, 1846, 13 do do do do 1847. En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 15 juil 25, Vieille Levée.

VIN ROUGE EN CAISSES—50 Caisses vin rouge Montrose Ségu, 75 do do Pape Clément, 45 do do Léoville-Médoc, 80 do do Margaux do, En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 15 juil 25, Vieille Levée.

VIN BLANC—136 caisses vin blanc Haut Sauterne, 1840. En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 15 juil 25, Vieille Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Niko, de Bordeaux, et de la barque Maria Eugenia, venant de Marseille, 420 barriques vin rouge, 80 barriques vin blanc, 180 barils vin blanc, 1350 caisses vin rouge, 50 barriques vin rouge de Bergasse. G. M. LUCAS, 22 juillet—30f 30, Bienville.

A vendre. TROIS ARPENTS DE TERRE HAUTE, face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, désignés par les Nos 1, 2 et 3 du plan original de l'habitation Cazelar, rive droite, à trois milles de la ville près de Tunisburg. S'adresser pour les conditions à PAUL JUGE Fils & Co, 9 juil—15 27 rue St-Louis

PIPES EN TERRE—150 caisses; THE—En boîtes de 1, 2 et 3 livres; BOUCHONS—25 balles de 15 à 30,000 chaque; CIRAGE—En caisses de 2 grosses; ALLUMETTES chimiques de Clark, à vendre par E. J. HART & CO, 15 juil 79, rue Tchoupitoulas.

DROGUES—Quinine, Opium, Strychnine, Morphine, Calomel, à vendre par E. J. HART & CO, 15 juil 79, rue Tchoupitoulas.

Seines, Fil à seines et Amorces. P. LEVERRIER, rue Chartres, 76, vient de recevoir et offre à vendre aux prix le plus modérés, un grand assortiment de Seines pour la pêche et plusieurs millions de capsules ou amorces françaises, marque P. L., en boîtes de 100 et 200 en-fre qualité et non imitation allemande. 22 jt

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieure à tout ce qui a été présenté sur la place. P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au-dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boîtes. Bonne qualité à $1 50 le gallon; Surfine qualité à 2 50 le gallon; Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très bon bénéfice. 4 fev

DETERMINATION IMPORTANTE. U. LAROUSSINI & Co., avantageusement connus du public, ayant résolu de ne rien garder de leur présent STOCK pour la saison prochaine, ont l'honneur de faire savoir aux amateurs du bon marché qu'ils vendront jusqu'au premier septembre prochain, toutes les marchandises qu'ils ont en magasin à N'IMPORTE QUEL PRIX, pourvu que la perte n'excède pas 25 pour cent, dans le but d'avoir de la place pour le riche assortiment qu'ils doivent recevoir au commencement de septembre. U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge sur la Levée, et 26 juillet—1m encoig Hôpital et Royale.

A VENDRE à des prix très réduits, pour clore sa cargaison, par l'Arendal. *En Douane*: Cognac de M. Castillon jeune, 1848, 4e preuve. 23 futailles en 1/2, 1/4 et 1/8 de pipe. *En Magasin*: 450 caisses vin rouge St Estèphe, Médoc, 1846. 41 do do Ch-Marg et Ch Larose, 1842. 76 do ou pan. bouteille d'olive de Bétus, Bordeaux 45 do absynthe de Yersin & Lecoultre. 25 do kirsch 102 do vin blanc vieux H. Saut. et H. Barsac. 44 paniers Champagne de Mumm et de Loyson. S'adresser 177, rue St Pierre à 26juil NADAU DU TREIL.

EN débarquement du navire le Radius, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 150 barriques vin rouge bon ordinaire. 100 barils vin blanc, 1re marque. Leur magasin, situé à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me municipalité, offre aux acheteurs un avantage incontestable tant par la modicité des prix, que par la variété et le choix des VINS, LIQUEURS et COMESTIBLES de toutes descriptions dont il est constamment alimenté. 26juil. BOYER FRERES.

GRAINES pour oiseaux—16 sacs à vendre par B. VALLS, 26 juil 37, rue de la Commune.

CACAO—40 sacs de Guayaquil et de Para, à vendre par B. VALLS, 26 juil 37, rue de la Commune.

VIN DE XERES—150 barils à vendre par B. VALLS, 26 juil 37, rue de la Commune.

CHARBON pulvérisé pour distillateur—6 boucauts, à vendre par B. VALLS, 26 juil 37, rue de la Commune.

TABAC A CHIQUER de Lilienthal—12 barils, à vendre par B. VALLS, 26 juil 37, rue de la Commune.

CIGARES de la Havane—500,000 qualités assorties, à vendre par B. VALLS, 26 juil 37, rue de la Commune.

SALSEPAREILLE—25 balles Tampico, à vendre par B. VALLS, 26 juil 37, rue de la Commune.

AMANDES—50 damejeannes amandes fraîches, en parfait état, à vendre par B. VALLS, 26 juil 37, rue de la Commune.

SUCRE de la Havane—90 caisses blanc et jaune, en débarquement du navire Siberia, à vendre par B. VALLS, 26juil 37, rue de la Commune.

PIERRES A FILTRER—75 à vendre par B. VALLS, 26 juil 37, rue de la Commune.

NOURRICE—Une jeune femme, blanche, pouvant parler l'anglais, le français et l'allemand, et ayant un enfant de six semaines, désire trouver à se placer comme nourrice. On donnera de bonnes recommandations. S'adresser au No 115, rue Ste Anne, entre Dauphine et Bourbon. 25 juil—5

ON DESIRE LOUER pour le 1er octobre ou novembre prochain, une bonne maison à un ou deux étages, contenant au moins 4 ou 5 chambres avec une grande cour. On préférerait qu'elle fut située sur la rue des Remparts ou Esplanade, dans ce cas un loyer raisonnable sera payé. S'adresser au No 30, Vieille Levée, entre Bienville et Douane. 25 juillet—14f

Rubans,—Rubans, Rubans. THOMAS BRADY, Offre aux dames qui désirent acheter des rubans: Cent onze boîtes RUBANS DE CHOIX Depuis six cents et quart et au-dessus. 30 juil—6 22, RUE CHARTRES.

LUNDI, 22 JUILLET, THOMAS BRADY OFFRIRA EN VENTE Onze Mille Yardes de JACONATS FRANÇAIS ET ORGANDIES A DOUZE CENTS ET DEMI LA YARDE. ☞ Hatez-vous pour le choix. THOMAS BRADY, 23juil—9f 22, rue de Chartres

CINQ MILLE YARDES *Mousselines de Laine* A DIX CENTS LA YARDE. A vendre par THOMAS BRADY, 23juil—9f 22, rue de Chartres

Les meilleures qualités de MOUSSELINES FRANÇAISES A DOUZE CENTS ET DEMI LA YARDE. A vendre par THOMAS BRADY, 23juil—9f 22, rue de Chartres

Avis intéressant pour la bourse des acheteurs. THOMAS BRADY Prévient le public qu'il continuera à vendre, pendant le mois de juillet, la balance de son Stock de Marchandises sèches, AU RABAIS CONSIDERABLE du mois dernier. THOMAS BRADY, 23juil—9f 22, rue de Chartres

ETOFFES DE DEUIL DE TOUS LES GENRES. Grand et riche assortiment de TOILES, TOILES A DRAPS, COURTEPOINTES, SOIERIES—RUBANS—MOUSSELINES, CALICOS—GINGHAMS et MARCHANDISES DU PAYS A MOITIE PRIX. Gants en chevreaux blancs à 50 cts la paire. THOMAS BRADY, 23juil—9f 22, rue de Chartres

Mousseline Laine. CINQ MILLE YARDES MOUSSELINE LAINE DES MEILLEURES QUALITÉS—*En vente aujourd'hui à dix cents la yarde*. THOMAS BRADY, 23juil—9f 22, rue de Chartres

THOMAS BRADY, 22, Rue de Chartres. TOILES—MOUSSELINES—BAREGES Au bon marché ordinaire. 23juil—9f

AVIS.—La société qui existait sous la raison de commerce P. A. LANAUZE & Co. est dissoute depuis le 20 juillet, par expiration d'après acte passé par Félix Percy. P. A. LANAUZE, ADOLPHE LANAUZE, ERNEST FILLEUL. Le sieur P. A. LANAUZE reste seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires au No 50, rue de la Levée, entre les rues St-Louis et Conti. Nlle Orléans, le 23 juillet 1850. 23 juillet—30f

EFFETS PERDUS—Hier, à 10 heures et demie du matin, il a été perdu en passant par les rues Dauphine, Bourbon et Conti, un petit paquet de LINGES, sales, contenant 14 mouchoirs de linon brodés et deux pèlerines. Une récompense libérale sera donnée à celui qui rapportera ces effets rue Conti, No 184, entre Bourgogne et Remparts. 23 juillet—5

Chaudières à sucre du Tennessee. EN débarquement du steamer Talleyrand et autres arrivages récents, formant un assortiment complet: 350 chaudières de 30 à 84 pouces; 2500 grilles à fourneaux de 3 à 7 1/2 pouces; 100 bouches à feu simples et doubles portes, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 157 rue Carondelet. P. S.—Les personnes dont les ordres sont déjà enregistrés sont priées d'envoyer au bureau les instructions nécessaires pour expédier. 23 juil

LE soussigné continue à vendre à des prix réduits la balance de son stock. Mousselines de couleur; Tissus de soie; Barèges, toiles d'Irlande et ombrelles. D. H. HOLMES, 114, rue du Canal, 22 juillet—6 entre Bourbon et Dauphine.

VINS—60 barriques vin rouge Montferrand, 50 do do St-Estèphe, 80 do do vieux St-Julien Médoc pour famille, 70 do do chateau Margaux do, 15 do do do chateau Lafitte do, 40 demi barriques do do chateau Margaux do, 80 do vin blanc Haut Sauterne, 70 do do Haut Barsac, 10 demi pipes cognac, 10 quarts do vieux do, 6 huitièmes do do, à vendre par DUBUCH FRERES, 24 juil 77 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

200 Caisses vin rouge St-Estèphe, 150 do do St-Julien, 100 do chateau Latour vieux, 100 do chateau Lafitte, do, 130 do chateau Margaux, 70 do Cos destournel très vieux, 70 do chateau Margaux en 24 demi bouteilles, 180 do vin blanc Haut-Sauterne, 100 do do Haut Barsac, 40 do do do en 24 demi bouteilles, absinthe, kirsch, anisette, liqueurs assorties, bouchons, damejeannes, curaçao, marasquin, huile Plagniol, champagne, etc. etc. etc., à vendre par DUBUCH FRERES, 24 juil 77 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

EN débarquement du navire Radius, venant de Bordeaux: 40 barriques vin ordinaire Montferrant. 10 do vin Frontenac de 1846, 40 barils vin blanc. huitièmes eau de vie. 245 caisses Muscat. A vendre par H NOEL & GUIRAUD, 24juil 103, rue Royale

CAFE—804 sacs fin vert Havane, en débarquement de la barque Siberia, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 juil 34 Vieille Levée

TABAC—40 balles Vuelta Abajo, capes et tripes, qualité supérieure, en débarquement de la barque Siberia, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 juil 34 Vieille Levée

GRAINES DE LIN—5 tierçons, belle et propre, nouvellement reçus de Cincinnati, et à vendre par P. CUSACHS, 24juil encoignure Condé et St. Philippe.

SEL D'EPSOM—12 barils en magasin, et à vendre par P. CUSACHS, 24juil encoignure Condé et St. Philippe.

GRAINES DE GENIEVRE—2,600 livres graines de genièvre fraîches, dernièrement reçues, à vendre par P. CUSACHS, 24juil encoignure Condé et St. Philippe.

BOUCHONS—100 balles bouchons pointus et réguliers; 10 balles bouchons pour eaux minérales; 10 " " " damejeannes; 10 " " " conserves, à vendre par P. CUSACHS, 24juil encoignure Condé et St. Philippe.

INDIGO DE GUATEMALA—4 surons, première qualité, à vendre par P. CUSACHS, 24juil enc. Condé et St. Philippe.

POTASSE—5 boucauts en magasin, à vendre par P. CUSACHS, 24juil enc. Condé et St. Philippe.

CAMPECHE—60 barils Bois de Campèche coupé à l'usage des teinturiers, à vendre par P. CUSACHS, 24juil enc. Condé et St. Philippe.

SUCRE HAVANE—834 caisses blanc, jaune et brun, en débarquement de la barque Siberia, à vendre par R. CAHUZAC, 24 juil No 34 Vieille Levée.

VIN BLANC—Haut-Sauterne en demi-bouteilles et en caisses, article supérieur, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 12juil 35, Natchez

LEGION DE LA LOUISIANE. **Escadron de Cavalerie.** D'après les ordres du Brigadier Général commandant la Légion, l'escadron montera à cheval le jeudi 1er août à quatre heures et demie de l'après midi, pour une revue d'inspection. Equipement complet. Par ordre du Lieutenant Colonel. AUGUSTIN VIAVANT, 23 juillet Adjudant

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA. ATENCION. La Compañia tomara las armas y uniformada se reunira en el parage acostumbrado el juebes proximo lo del corriente, a las 3 1/2 en punto de la tarde, para asistir a una revista de inspeccion. Se recommienda en estremo à los miembros activos hagan todo el esfuerzo posible de ser exactos al cumplimiento de la presente orden, atendidos al favor que redunda a la Compañia. De orden del capitan. CAYETANO PACHE, sargento 1o. julio 26

AVIS. LE public est informé que d'après une résolution de la direction, le prix du Gaz sera réduit, à dater du premier janvier prochain, de *cinq piastres* à *quatre piastres cinquante* cents les mille pieds cube. Les personnes désirant faire établir le Gaz chez elles pour la saison prochaine doivent faire application à l'avance afin de préparer l'installation et éviter par ce moyen le retard que la quantité des demandes qui ont lieu au commencement de l'hiver, occasionne invariablement. Par ordre de la direction, P. N. WOOD, Trésorier. 8 juil—1m

AVIS.—Les propriétaires de cafés, cabarets, grosseries, etc sont notifiés d'avoir à payer le Troisième Trimestre avant le 15 courant, la loi autorisant le collecteur à poursuivre les délinquants après cette époque. Nlle-Orléans, le 9 juillet 1850. V. LABATUT, 10 juillet—30f Collecteur de la 1re Municipalité

MAGASIN A LOUER—A louer pour le premier août prochain, un grand magasin et la rue du Canal, No 120, à côté de la maison Holmes. S'adresser chez VICTOR HEBERT, 17 juillet—10 149, rue de Chartres.

A LOUER. LE MAGASIN No 58, rue Gravier, occupé maintenant par MM McCutchon & Co. On en donnera possession le 1er novembre prochain. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 16juil 17 et 19, rue St Louis

MAGASIN A LOUER—Le magasin No 20, rue Jefferson. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser No 22, rue St Louis, à LEOPOLD JEANNET & Co, 2 juillet 22, rue St-Louis

J. N. RICULFI & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTEURS De Cigares de la Havane, Café et Sucre, No 17, RUE CONDE, 6 oct

B. TATOUT & CO., Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays. Ancienne maison TATOUT FRERES, No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse. 6 oct

PAUL JUGE FILS. C. FAMY. PAUL JUGE Fils & Co, Importeurs de Vins, Eaux de vie, Huile d'olive, &c, Et Marchands Commissionnaires, 21fev 27, rue St Louis

VINS en barriques et en caisses.—14 barriques vin de Bordeaux, très supérieur, 500 caisses de vins en caisses, d'une qualité très supérieure, telles que Chateau Latour, Chateau Lafitte, Léoville, Cantenac, Gruau Larose et Branne Mouton, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO, 24 juillet 35, rue Natchez

NATTES ET PAILLASSONS—51 ballots nattes No 1, 20 rouleaux paillassons à vendre à bas prix pour clore une consignation, par DUFOUR, WILLIAMSON & CO, 24 juillet 35, rue Natchez

VIN BLANC Haut Sauterne—12 barils Chateau Rieussec, supérieur à tout autre importé en ce port, à vendre à bon marché pour clore un envoi, par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 24juil 35, Natchez

VINS Madère et de Xérès—300 quarts et huitièmes de barriques vin Xérès, 50 pipes et quarts vin Madère sous les clés de la Douane venant directement de Cadix sur le brick Amerika, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 24juil 35, rue Natchez

HUILE D'OLIVE—125 paniers huile de Marseille, en bouteilles de 24 onces, marque Mercelin Bue, en magasin et à vendre par F. DE FUENTES & CO, 17 juil 24, Vieille Levée

COGNAC—500 futailles des marques bien connues Jean Louis, Maglory, J. et J. Duraud, Otard Dupuy & Co, Alex de Monteran, A. de Mondoy, A. L. Bieville, J. Cassany & fils, Jean Durand & Co, La Rochelle, J. Lerand, en demi pipes, quarts et huitièmes de pipes. J. & J. TARDOS, 22 juillet 31, Vieille Levée.

VINS DE PORTO—500 futailles de la marque connue F. Durand. J. & J. TARDOS, 22 juillet 31, Vieille Levée.

VIN EN BARRIQUES—20 barriques vin Haut Talence pour famille. J. & J. TARDOS, 22 juillet 31, Vieille Levée.

VIN EN CAISSES—1,800 caisses vin des marques suivantes Haut Talence, St Emilion, St Julien, Margaux Médoc. J. & J. TARDOS, 22 juillet 31, Vieille Levée.

GUIGNOLET—30 caisses d'une qualité supérieure et à vendre à bas prix pour clore. J. & J. TARDOS, 22 juillet 31, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—800 paniers de Hippolite Dinet à Epernay et H. Paul & Co, à Rheims. J. & J. TARDOS, 22 juillet 31, Vieille Levée.

BRIQUES A FEU—20 milliers briques anglaises, en déchargement du navire York, et à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 23juil 28, rue des Magasins

GENIEVRE DE HOLLANDE—5 pipes marque double Aigle et Steamboat, à vendre par E. J. HART, 23juil 79, Tchoupitoulas

SUCRE—200 colis sucre en pain, écrasé et en poudre, à vendre par E. J. HART, 23juil 79, Tchoupitoulas

JAMBONS DUFFIELD—50 tierces, à vendre par E. J. HART, 23juil 79, Tchoupitoulas

ALCOOL—20 barils, preuve 92 pour cent. WHISKEY—300 barils extras Olivers à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 23juil 14, Tchoupitoulas

JAMBONS—40 tierces Stagg & Shays, Schorley & Hough & Davis, passés au sucre. LANGUES DE BŒUF—30 barils Stagg & Shay et Davis, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 23juil 14, Tchoupitoulas

GRAISSE—460 barillets prime. HUILE DE GRAISSE—30 barils Hust & Son No. 1. CHANDELLES—1,000 caisses Verdin Sheltito & Co—Etoile, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 23juil 14, Tchoupitoulas

GENIEVRE—9 pipes genièvre de Hollande, marque du Steamboat, en douane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 23 juillet No 3, rue Front.

SUCRE—150 caisses sucre de la Havane blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 23 juillet No 3, rue Front.

CIGARES—138,000 cigares de différentes qualités, en débarquement du navire Siberia, de la Havane, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 23 juillet No 3, rue Front.

CIGARES FIGARO et autres, des meilleures marques, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 23 juillet No 3, rue Front.

EN débarquement du navire Radius, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 175 caisses vin rouge St-Estèphe; 250 do do St Julien; 500 boîtes sardines à l'huile; 1200 do et 500 quarts idem. FERBOS FRERES, 23 juil—15 encoignure Royale et Dumaine

EN débarquement de la barque Niko, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 500 caisses vin rouge St Estèphe. FERBOS FRERES, 23 juil—15 encoignure Royale et Dumaine

POUR LE DRAW-BACK—500 caisses vin rouge St Julien, en débarquement du navire Radius, capitaine Murray, venant de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE, 23juil 147, rue Royale

160 CAISSES de 24 demi bouteilles vin Haut Brion, St-Julien Médoc et Gruau Larose. 10 caisses fruits au jus de Teysoneau Jr. 120 boîtes et demi boîtes truffes au naturel do do en débarquement du navire Radius, venant de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE, 23juil 147, rue Royale

ROUES ET CHARRETTES A BŒUFS. EN déchargement du navire Philadelphia et en magasin, un grand assortiment de roues de charrettes à bœuf, avec ou sans essieux, convenables pour le marché Mexicain et celui du Texas. Aussi: charrettes, wagons d'habitations, brouettes à terre et autres, à vendre à bas prix par JAMES D DENEGRE, 18 juillet—1m 27, rue de la Vieille Levée.

Avis aux Planteurs Sucriers. A VENDRE à bas prix une CHAUDIERE A SUCRE, en cuivre, à serpentine, le tout complet. S'adresser à HOGAN & TUREAUD, 18 juillet—2m 29, rue de la Vieille-Levée.

ON demande pour le commerce de GROCERIES, une personne capable de prendre charge des affaires de la maison, mais on veut une personne qui ait par elle-même de justes prétentions à des avantages peu communs. Adressez poste office B. No 121. 20 juillet

ARTICLES DIVERS.—30 paniers huile d'olive, 15 barriques vin St-Estèphe, 240 barrillets graisse No 1, 5 barils vieux Porto, 50 caisses thé, 90 barriques pinis côtes; 30 demi, quarts et barils mess bœuf, 200 caisses vin rouge assorti, 60 sacs café de Rio prime, 31 caisses blanc de baleine New-Bedford, 50 caisses chandelles de l'Etoile, 50 caisses tabac, 150 do savon, fantaisie et autres. 20 tierces jambons passés au sucre, 5 sacs pêches sèches, 20 sacs poivre et épices, 10 caisses citrons secs, 20 caisses vin de Porto, 15 boucauts sucre, 20 barils sucre écrasé et en poudre, 5 caisses sardines, 50 caisses bouchons, 10 barils vieux whiskey de Bourbon, 30 do rectifiés, 10 barillets tabac commun, 1 caisse tabac à fumer, 10 caisses tabac à priser, 100 damejeannes de 3 et 5 gallons, 5 barils huile de graisse, 10 demi barils langues de bœuf, 60 barils mess porc, 15 caisses fruits au jus, 10 caisses cornichons, 30 paniers champagne, 30 pipes eau-de-vie, qualités assorties, et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 19 juillet—s 22, rue Gravier.

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS—150 caisses, en déchargement du navire Reliance, et à vendre par R G HOBBS, 13 juil—12 12, rue de la Douane

PICADURA—5 barils de 1re qualité, à vendre [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie. (*Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana.*) ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT. FOND DE RESERVE GARANTI $50,000. Principal Capitalisé $500,000. Bureau Général No 4, rue du Camp, Nouvelle-Orléans. CETTE Compagnie est maintenant prête à faire des assurances sur les BLANCS ET LES ESCLAVES, à la prime établie. Cette Compagnie étant la seule incorporée dans cet Etat, pratiquant exclusivement des assurances sur la vie, avec un fond de réserve garanti, offre aux personnes qui désirent se faire assurer des avantages plus considérables que les autres. Elles est également fondée sur le principe mutuel: chaque assuré devient actionnaire et participe aux profits, et n'est responsable de rien au delà du montant des primes accumulées. Les Compagnies d'assurances établies sur le principe mutuel prospèrent généralement, surtout celles qui assurent exclusivement sur la vie, parce qu'elles sont basées sur des calculs dont l'expérience a confirmé le succès. Le succès de la Compagnie est surtout garanti par le fonds de réserve de $50,000, qui ne pourra être diminué, ni employé, comme cela est le cas dans toutes les autres Compagnies. Ce fond de $50,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer. ☞ Des permis de Californie sont accordés ainsi que des privilèges pour les voyageurs. *Directeurs*: Joshua Baldwin, Henry G. Hanson, Charles M. Waterman, Mark Walton, James Bonner, Warrick Martin, William H. Garland, George C. Lawrason, Robt. M. McAlpin, A. R. Seger, John D. Bein, Henry Renshaw, Edward C. Payne, William C. Tompkins, George W. West, Thomas J. Dix, John Calhoun, Jilson P. Harrison, John Leeds, M. O. H. Norton. JOSHUA BALDWIN, Président. HARMAN DOANE, Secrétaire. Richard Bein, Howard Smith, Médecins Examinateurs, Heures de 10 à 3 heures. E. L. Goold, Avocat. 17 juillet

A VENDRE—Pour un prix très modéré, un moulin à scie et ses dépendances, situé dans la paroisse St-Charles, rive gauche, et connu sous le nom de *white saw mill*. Pour plus amples informations, s'adresser à Madame Evariste Perret, propriétaire, à la paroisse St Jacques, sur l'habitation de Madame veuve Alex Humphreys. 9 ju—☞

AVIS AUX FAMILLES qui désirent aller passer l'été à la Campagne. PLUSIEURS appartements à louer à Mandeville. Les dits appartements pouvant loger plusieurs familles. Le propriétaire des dits appartements est aussi propriétaire des deux goëlettes, la CELESTE et le RANÇON, qui font régulièrement les voyages toutes les semaines. Il se charge du transport de tous mobiliers et marchandises pour la dite destination au prix le plus modéré. Deux voitures très commodes sont attachées à l'établissement pour les personnes qui désirent se promener. S'adresser à M. J. MERIC, Vieux Bassin, No. 13, Nlle-Orléans 13jn ☞

A. BLACHE. ENCANTEUR, No 39, rue Vieille Levée. Seul agent des marques suivantes: Eau de vie marque de New-York, Genièvre do New-York, Rhum do de Barataria, Rhum do de New-Orléans. Savon de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2. 4 juin—1an

HOTEL CALIFORNIEN. CET Hôtel, l'Etablissement le plus vaste et le plus commode du beau village de Mandeville, sera ouvert pour y recevoir les familles, dimanche 14 courant. Les chambres y sont disposées de la façon la plus confortable et sont fournies de tous les objets nécessaires aux dames et aux enfants. La table sera servie des mets les plus délicats et des vins des meilleures qualités. Des femmes attentives et accoutumées au service ont été engagées et rien n'a été négligé pour satisfaire les exigences des visiteurs. *Prix de la Pension et Logement*: Par Mois, $35. Par Semaine, $10. Par Jour, $2. Enfants et Domestiques, moitié prix. ☞ Une vaste cabine à bains est en voie de construction et sera exclusivement réservée aux Dames; elle sera placée à 140 pieds du rivage. 12juil—1m HORACE LAUZAINGHEIN.

GENIEVRE DE HOLLANDE. LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lots à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT, 15nov—1an 55, rue Commune.

C. GODIN Libraire, Relieur et Papetier, 133, RUE DE CHARTRES, 133, Vient de recevoir un bel assortiment de boîtes de Bureaux. Atelier de reliures en tout genre.

AVIS. UN vieux praticien dans l'Etat de la Louisiane, le Docteur JULES VIGNE, de Paris, ayant résidé 14 ans dans la paroisse Pointe Coupée offre ses services aux habitants de la Nouvelle Orléans. Sa demeure est encoignure Royale et Esplanade. 15juil—1m

Ecriture et Tenue de livres. 29 RUE CHARTRES. Classes à l'Académie d'Ecriture de Dolbear, de 9 1/2 à 11 heures du matin et de 4 à 6 heures du soir. Le classes à son domicile, encoignure Magazine et Race, de 7 à 9 heures du matin. Quelques leçons suffisent pour donner une belle écriture. RUFUS DOLBEAR. 25 fev

ON demande un ouvrier ferblantier travaillant le plomb et le cuivre et parlant l'anglais et le français. Une longue durée de travail lui est assurée s'il peut convenir. S'adresser au bureau du journal. 16juillet

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Hulda & Johannah, venant de Bordeaux: 100 barriques vin rouge; 10 demi barriques vin blanc. Sur la levée, en débarquement du navire Cesare venant de Marseille: 50 barriques vin rouge marque Bergasse. 4 juil—1m G. M. LUCAS, 30 Bienville

MATCHES. LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres 3m

A LOUER—Un magasin à 2 étages, situé encoignure St-Ferdinand et Levée, 3me Municipalité. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à J. B. Ducret, rue St Louis, ou à M. Voisin, rue Ste Anne, encoignure Dauphine. 6juin—3m

OSCAR SARPY, Marchand de Comestibles, ENCOIGNURE CONDÉ ET ESPLANADE. VIENT de recevoir par le navire Magnolia, du Havre, 94 douzaines fromage de Hollande, 2 caveaux de fromage de gruyère, 24 fromages pâte grasse, 2 caisses saucissons de Lyon, 3 malles moutarde de Maille. Toujours en main les articles nécessaires aux familles. Conserves, sucre, liqueurs café, etc. 19 mars

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co. DEPOT CHEZ P. A. BERTRAND, Encoignure Royale et Bienville. ☞ La Louisiane est de toutes pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves, et sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin n'obtient à les rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

Sirop de Daphnine, de P. A. BERTRAND, Pharmacien, Encoignure Bienville et Royale. ☞ L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité; aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aiguë ou chronique. 26juin—☞

HOTEL DE MONTEREY A MONTEREY (MEXIQUE.) LES voyageurs qui se rendent à MONTEREY au Mexique, sont prévenus qu'un vaste et magnifique hôtel vient d'y être établi sous le nom de HOTEL DE MONTEREY. Le propriétaire de cet établissement n'a rien négligé pour en faire un séjour agréable à ses pensionnaires. Les chambres sont commodes et parfaitement aérées, et la table est servie de façon à satisfaire toutes les exigences des gourmets. 29 janv ☞

EN magasin et à vendre par le soussigné: 4,000 liv. graines d'anis espagnol; 3,000 graines de genièvre fraîche; 60 livres essences d'anis, 25 do do d'absynthe; 100 do do menthe poivrée, 100 do do de citron; 100 do do bergamotte. P. CUSACHS, 10 juil Encoignure Condé et St-Philippe

CAMOMILLE—3 barils camomille fraîche en débarquement et à vendre par P. CUSACHS, 10 juil Encoignure Condé et St-Philippe

CAMPECHE—50 barils bois de Campèche, coupés pour les teinturiers, à vendre par P. CUSACHS, 10 juil Encoignure Condé et St-Philippe

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris. PARFUMERIE DE PARIS. L. BUSSY, Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 192, entre Conti et St. Louis. 2 déc—1an

THOMAS C. PAYAN & Co., 10, RUE DU CANAL, 10, Marchands, en gros et en détail, d'habillements confectionnés.

MANUFACTURE LITTELL & PAYAN, 311, RUE BROAD au premier, Newark, N. J. 24 avril—1an

Magasin de chaudronnerie. J. B. DUCRET, rue St-Louis, No 34, entre Chartres et Levée. INFORME MM. les confiseurs, restaurateurs et les personnes qui tiennent hôtel, qu'ils trouveront constamment chez lui tous les articles nécessaires à leurs professions, tels que bassines, casseroles, etc. On trouvera également baignoires en cuivre et appareils pour chauffer l'eau dans l'espace de 15 à 20 minutes. Ces appareils prenant peu de place et sont très économiques pour le combustible. Tous les autres [illegible]. 6juin—6m